DEPARTEMENT DE LA GIRONDE — ELECTIONS LEGISLATIVES 5 MARS 1967

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION — FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE



CANDIDATURE

René CASSAGNE

Député sortant, Maire de Cenon, Conseiller général

REMPLAÇANT EVENTUEL

Philippe MADRELLE

Professeur de C. E. G.,
Conseiller Municipal d'Ambarès



présentés par le **PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.**

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Maire depuis 20 ans, Conseiller Général depuis 17 ans et Député depuis un peu plus de 8 ans, il m'apparaît superflu de me présenter à vous.

Je fais, d'autre part, confiance aux anciennes électrices et aux anciens électeurs pour parler de moi, aux nouveaux.

Je veux cependant vous dire comment j'ai compris ma mission de parlementaire, et comment j'ai essayé d'être fidèle aux promesses que je vous avais faites.

CE QUE J'AI VOULU ETRE

Me considérant comme un Représentant du Peuple, je ne suis pas arrivé à l'Assemblée Nationale comme un « inconditionnel » du OUI ou du NON, **mais comme un Homme voulant être juste et libre,** c'est-à-dire capable d'approuver ou de condamner suivant les circonstances, et capable aussi de suggérer et de proposer ce que le Gouvernement ne voulait pas proposer lui-même.

Cette règle de conduite a été la mienne sans aucune défaillance.

C'est ainsi, par exemple, que si j'ai approuvé la création du Fonds National du Travail (que dès 1960 j'avais suggéré), le nouveau statut des Comités d'Entreprises après une âpre discussion, **J'AI CONDAMNÉ :**

— la politique de régionalisation dans la mesure où elle n'accorde pas à notre région sa véritable part (ce qui se traduit par des crédits insuffisants pour le logement, l'Education Nationale et l'équipement).

— la création des Communautés urbaines dont le principe, bon en lui-même, est faussé par l'absence d'une DESIGNATION DEMOCRATIQUE des élus et surtout par une absence de FINANCEMENT qui va conduire à une AUGMENTATION MASSIVE des impôts.

— la véritable politique malthusienne pratiquée en Gironde qui se traduit par **des fermetures d'entreprises, une crise sans précédent dans la Viticulture et l'instabilité de l'Emploi.**

CE QUE J'AI FAIT AU PARLEMENT

Les seules annonces de mes interventions, de mes propositions, de mes questions, remplissent 8 colonnes sur le « Journal Officiel ».

Je ne puis en publier un résumé aussi succinct soit-il !

Qu'il me soit cependant permis de rappeler que j'ai déposé 30 propositions de lois, et posé 120 questions.

Mon regret, c'est de ne pas avoir réussi à vaincre la résistance gouvernementale en ce qui concerne **l'avancement de l'âge de la retraite, l'augmentation des pensions, la retraite des artisans et des commerçants, les pensions des veuves de la Sécurité Sociale, les congés pour les femmes qui travaillent, les allocations familiales durant tout l'apprentissage, les bourses d'études pour les étudiants, la retraite anticipée pour les ouvriers ayant exercé des métiers pénibles, la suppression totale des abattements de zones de salaires,** question pour laquelle j'ai mené une ultime mais, hélas ! inutile bataille trois jours encore avant la fin de la session parlementaire, pour **faire rendre justice à nos frères rapatriés, obtenir la reconnaissance du droit syndical,** et faire **aboutir les justes revendications des anciens combattants.**

Questions pour lesquelles j'ai déposé 30 projets de lois et posé 120 questions.

Mais que faire, hélas ! dans une assemblée où même ceux qui ont voté en commission des projets, se renient en séance publique à l'appel du Gouvernement ?

A ce travail parlementaire, **que tous mes adversaires politiques reconnaissent et auquels ils rendent hommage,** je peux joindre le travail personnel et intéressant les administrés de la circonscription **J'ai essayé de recevoir tous ceux qui sollicitaient un entretien, et, dans la mesure où cela était possible, j'ai travaillé pour leur faire rendre justice.**

Mes années de Parlement se traduisent par un travail intensif, un certain nombre de résultats, et, si je n'ai pas obtenu tout ce que je réclamais, **j'ai, au moins, conscience d'avoir, autant que faire se pouvait, lutté pour obtenir satisfaction.**

Aussi, au moment de me représenter devant vous, je viens le cœur serein.

Sans sectarisme, collaborant avec tous ceux qui ont bien voulu le faire, élus, assemblées municipales, syndicats, assemblées diverses, recevant tous, sans distinction, j'ai le sentiment d'avoir rempli ma mission et d'avoir agi conformément aux promesses que j'avais faites.

Je pourrais, en effet, sans en changer une seule ligne, publier ma profession de foi de 1962.

Je n'ai rien à ajouter, rien à retrancher.

J'ai seulement l'intention, si vous me maintenez votre confiance, de continuer l'action entreprise avec le même acharnement et le même esprit de Justice et de Paix.

René CASSAGNE

Député sortant

Imp. Alex. JARLET, 21, r. Gratiolet - Bx